

Réf: Dossier N° 112540

Avis de constitution

SOCIETE « SCHIBA ASSURANCES SA »

Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE DJIBI 2, Lot 49, Ilot 4

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 31/05/2022 reçus par Me Maître BAMBA Awa , NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 08/06/ 2022, il a été constitué une SA aux caractéristiques SOCIETE « SCHIBA ASSURANCES SA »

La Société aura pour objet en République de CÔTE D'IVOIRE et à l'étranger :

- L'exercice de la profession d'assureur dans les opérations d'assurances branches des IARD – numéros 1 à 18 à l'article 328 du code des Assurances ;
- D'effectuer toutes opérations d'assurance, de réassurance et de coassurance de tous dommages de personnes et de tous dommages ou pertes de biens, par suite d'événement quelconque et de toutes responsabilités découlant ;
- La formation, l'acquisition, la gestion, la réassurance et la représentation de toutes sociétés ou mutuelle d'assurance ou de prévoyance ;
- La participation de la société dans toutes entreprises ou sociétés étrangères créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe, notamment par voie d'achat, de création de sociétés nouvelles, d'apports, fusions, alliances ou associations en participation ;
- Et généralement toutes opérations techniques, commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant à l'un des objets ci-dessus spécifiés ou à tous objets semblables susceptibles d'en faciliter la réalisation ou développement

5,000,000,000 F CFA divisé en (500000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les actionnaires.

Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE DJIBI 2, Lot 49, Ilot 4

M YEO ZAMBE ABDOULAYE (ADMINISTRATEURS)

M Sogodogo ALI (ADMINISTRATEURS)

n°CI-ABJ-03-2022-B14-00054 du 24/06/2022 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°27707/GTCA/RC/2022 du 24/06/2022

